

Les ateliers du patrimoine

Depuis l'origine, le dispositif éducatif des ateliers du patrimoine constitue un axe prioritaire et un secteur pilote des conventions « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ». Les ateliers du patrimoine s'adressent à tous les jeunes, enfants ou adolescents. Ecoliers de maternelle ou lycéens sortent de la classe et de leur cadre de vie familial pour découvrir les étapes de construction d'un monument ou d'un quartier urbain, son architecture, ses matériaux, son mobilier. Le vocabulaire, les parcours et les outils sont adaptés à l'âge des jeunes.



Les ateliers du patrimoine du Pays de Meaux fonctionnent toute l'année et développent des logiques spécifiques aux périodes scolaires ou aux vacances.

En collaboration étroite avec les enseignants de toutes disciplines, les animateurs des centres de loisirs ou des services sociaux, les jeunes se voient proposer un large éventail de thèmes et de modalités de découverte, à la fois attrayants et exigeants.

Mêlant connaissance et sensibilité, la pédagogie insiste sur l'éducation artistique et la créativité. Les enfants et les jeunes participants des ateliers s'expriment à partir de multiples supports matériels (maquettes, photos, gravures, dessins, etc.)

Cette sensibilisation précoce et suivie forge une conscience de futur citoyen. La connaissance approfondie de l'histoire et de l'identité de sa ville ou de son pays permettra à l'enfant devenu adulte, d'être un acteur qualifié de la valorisation du patrimoine et des choix d'aménagement urbain et rural.